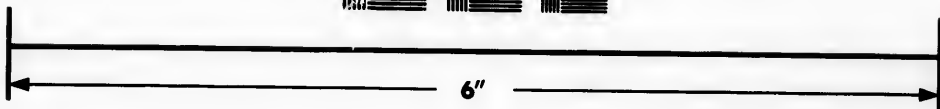
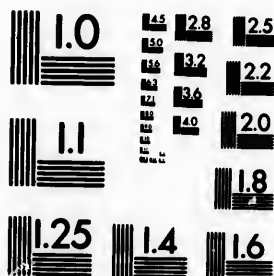


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

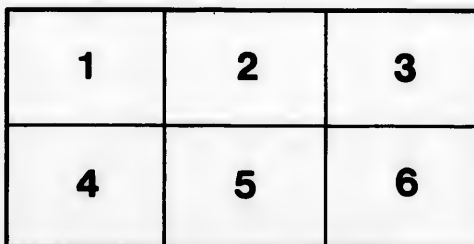
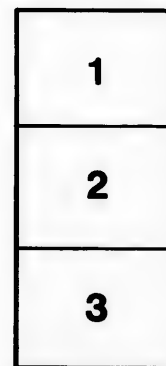
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
des du
modifier
per une
filmage

ées

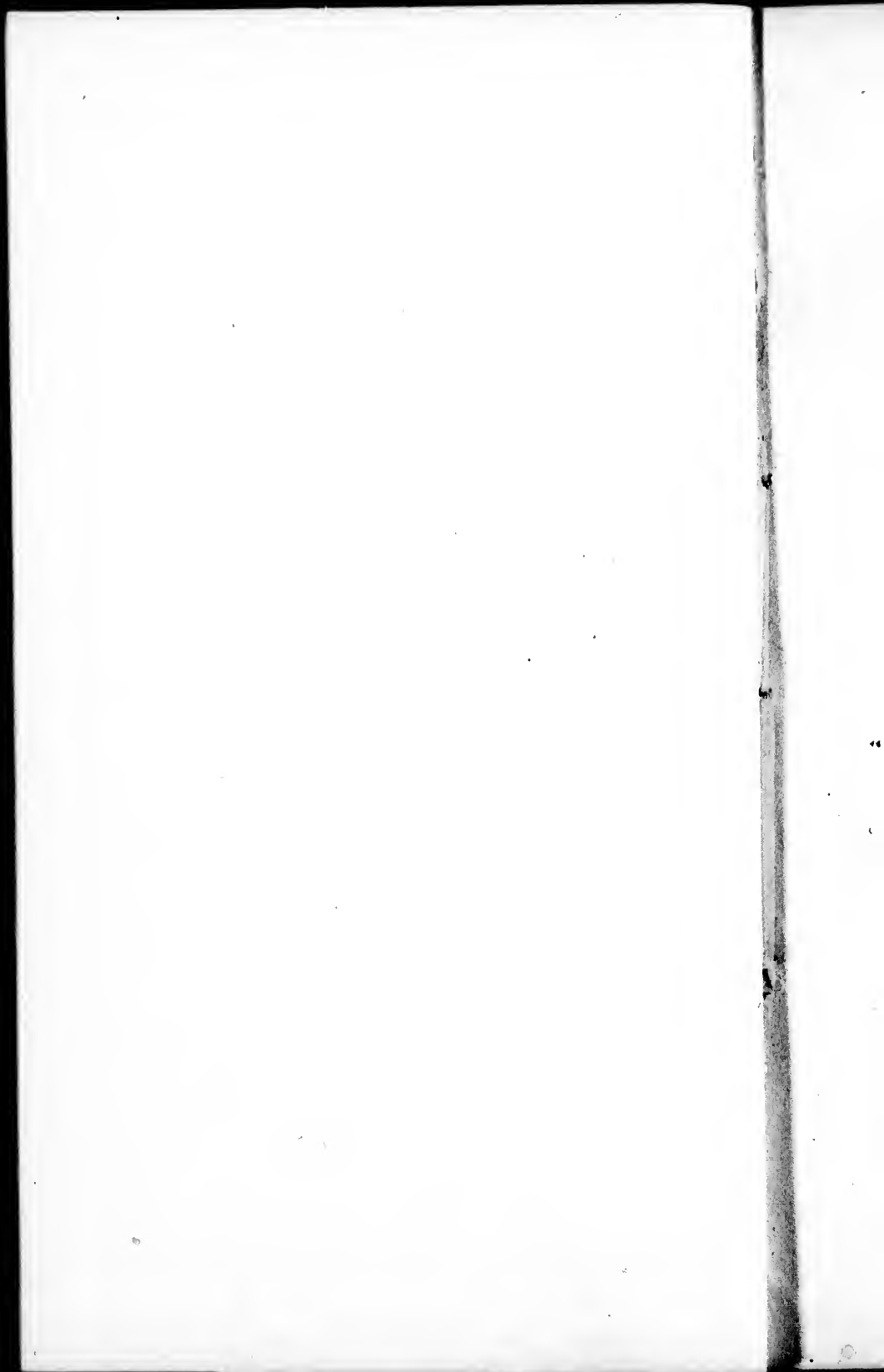
re

y errata
nd to

nt
ne pelure,
çon à



32X



LE
CLERGÉ CANADIEN
VENGÉ PAR SES ENNEMIS;

OU
OBSERVATIONS

SUR UN OUVRAGE RECENT,

INTITULÉ

“ TABLEAU STATISTIQUE ET POLITIQUE DES DEUX
CANADAS.”

A QUEBEC :
CHEZ NEILSON ET COWAN.

1833.

Fi
Qu

Abn
suivi t
ses cr
tendan
sang r
canad
sans e

C'e
donne
" tist
preuv
une é
cation
passi
conci
leurs

Ou
tion p
sans
lent
sur l
avan
eux-
cour

M
suic
Can
P
Can
et m
le c

LE CLERGÉ CANADIEN, etc.

*Fingere qui non visa potest, commissis tacere
Qui nequit, hic niger est, hunc tu, Romane, caveto.—HOR.*
This man is black, of him beware.

Abreuvé d'amertumes depuis soixante-dix ans ; poursuivi tour-à-tour par des étrangers dévorés de haine contre ses croyances, et par des enfans du sol, qui élèvent l'étendard de cette irrégion, qui couvre la vieille France de sang et de deuil depuis près d'un demi siècle, le clergé canadien vient de recevoir sur ces derniers un triomphe sans exemple dans les annales des peuples civilisés.

C'est la publication du volume auquel on s'est plu à donner le titre impudent et mensonger de "Tableau statistique et politique des deux Canadas," qui fournit la preuve de cette étrange merveille, qui assure au clergé une étonnante victoire ; en même temps que cette publication élève un monument éternel de honte aux hommes passionnés et aveugles, qui s'isolent de la masse de leurs concitoyens catholiques, pour faire cause commune avec leurs plus cruels ennemis.

Oui, avec leurs plus cruels ennemis, et c'est la conviction profonde de tous les hommes sages et réfléchis : car sans qu'ils s'en doutent, nos libéraux canadiens travaillent à leur propre ruine ; ils appellent de tous leurs vœux sur la tête du clergé une destruction long-temps méritée avant leur existence, et qui infailliblement les atteindrait eux-mêmes et leurs concitoyens, si leurs efforts étaient couronnés de succès.

Mais non, plus de succès pour eux : ils viennent de se suicider, et un monument d'opprobre, le Tableau des deux Canadas, est là, pour attester leur mort ignominieuse.

Placé dorénavant entre l'histoire niaise et impure du Canada par M. Smith et le Tableau non moins immonde et mensonger des deux Canadas par nos libéraux canadiens, le clergé saura prendre l'attitude qui lui convient, et,

comme le passé présage l'avenir, nous osons prédire que la victoire sera toujours à ses côtés.

La devise politique comme morale de notre clergé est, *sagesse et modération*, mais toujours accompagnées, l'une et l'autre, d'une fermeté constante et inébranlable contre tous les envahisseurs de ses droits sacrés, et de ceux de ses concitoyens ; de ces droits qui font le bonheur de nos champs et la sauve garde de nos libertés. Il a, ce clergé, pour modèle et patron, l'apôtre St. Paul, le plus distingué de tous les vrais patriotes ; cet homme incomparable, qui toujours résista constitutionnellement, et par là même consciencieusement, au pouvoir despotique ; ce génie transcendant, qui dans une occasion solennelle ne craignit pas d'élever la voix, et de dire en face de ses juges, qui, à l'instar de tous les magistrats iniques, substituaient l'arbitraire à la loi, *ad tribunal Cæsaris sto, ibi me oportet judicari*. On voulait le livrer à ses ennemis libéraux : il répond énergiquement, *nemo potest me illis donare ; Cæsarem appello*.

Mû par un sentiment non moins d'indignation que de patriotisme, à la vue d'un ouvrage qui appelle le chaos et le désordre sur une contrée heureuse, sur un peuple loyal et brave, nous venons signaler au public quelques-unes des absurdités les plus saillantes du "Tableau" qui porte un nom d'emprunt. Nous disons *quelques-unes*, car d'entreprendre de nettoyer cette *étable d'Augias*, serait la tâche d'un Hercule.

Le début (p. 4) contre les missionnaires que l'on signale comme des *fanatiques* incapables d'écrire des relations exactes, n'est pas heureux. Ce passage est en opposition avec tous les monumens de l'histoire. Les quatre derniers siècles surtout attestent, et les savans de tous les pays l'avouent, que les missionnaires catholiques ont plus fait pour la géographie, pour les découvertes nouvelles, et pour l'histoire des nations de la terre, que toutes les académies, toutes les universités, et tous les savans du monde ensemble. C'est une vérité d'évidence : et les hommes qui ne savent pas apprécier le mérite transcendant des missionnaires de la Chine et des Indes, de l'Afrique et de l'Amérique, ne savent pas voir le jour en plein midi. D'ailleurs quel discernement de mettre ces missionnaires en ligne avec Lahontan, homme bisarre, menteur et immoral !

De toutes les informations contenues dans le "Tableau," celle qui est fournie à la page 6, est sans contredit la plus importante pour les canadiens qui demeurent consci-

enti
mati
nous
nous
ne se
le "
mell
sur l
rable
vinc
H
avec
conc
nous
n'est
appr
tains
de n
est p
l'ins
natio
la dé
O
usur
pays
cont
ense
l'av
à qu
et la
leur
et le
diffi
U
aut
com
fond
aux
relig
rils
ver
veu
ver
fan
mis
tion

entièrement attachés à leur foi. Mais cette information est-elle correcte ? Nous avouons franchement que nous en croyons à peine à nos yeux. Notre incertitude nous fait recourir à la page du titre, pour vérifier si nous ne sommes pas trompé de volume : mais non ; c'est bien le "Tableau des deux Canadas," qui nous apprend formellement que quoique imprimé à Paris, il a été fabriqué sur les bords du St. Laurent par des *habitans très-honorables, dont plusieurs sont membres des parlemens provinciaux.*

Hâtons-nous donc de prendre acte de cet *imprudent avoué*, et de le signaler hautement à tous nos honnêtes concitoyens : car il est essentiel de connaître quel terrain nous foulons : il est important de savoir que M. I. Lebrun n'est qu'un prête-nom mercénaire : mais surtout sachons apprendre à nous tenir dans une sage méfiance, de certains *très-honorables*, à qui nous confions les destinées de notre patrie, avec nos vies et nos fortunes. Le temps est peut-être arrivé où malheureusement notre clergé, à l'instar de celui de l'Irlande, sera forcé, contre ses inclinations et ses habitudes, à prendre une part active dans la défense de nos droits et de nos libertés.

On lit à la page 13, que les Papes ajoutèrent à leurs usurpations un odieux arbitrage, pour prononcer sur les pays nouveaux. L'histoire dépose contre ces assertions controuvées. Les papes, plus que tous les autres princes ensemble, contribuèrent à la civilisation moderne. De l'aveu même de plusieurs auteurs protestans, ils étaient à quelques exceptions près, des hommes sages, instruits, et la plupart consommés dans la vertu. Il étaient d'ailleurs les pères communs des chrétiens de tous les pays : et les princes leur référaient tout naturellement leurs difficultés ; et rarement on eut à se plaindre des décisions.

Un esprit de vertige s'était emparé sans doute de nos auteurs au moment où, en dépit de toutes les lois du sens-commun ils publiaient à la face d'un public éclairé, que la fondation d'un séminaire à Québec fut un moyen infallible aux jésuites d'accroître leurs richesses :—que les ordres religieux exagéraient leurs travaux : supposaient des périls : des naufrages pour grandir dans l'opinion :—que de vertueux et intrépides missionnaires, (que le lecteur veuille bien se rappeler que quelques pages plus haut, ces vertueux et intrépides missionnaires sont signalés comme *fanatiques et imbéciles*) que de vertueux et intrépides missionnaires, disons-nous, périrent victimes de l'ambition de leurs supérieurs.

Ces contes ridicules se trouvent à la page 16 ; et ils préparent le lecteur à d'autres de même genre (p. 18) où, l'on fait les jésuites habiter un *palais* à Québec, et vivre dans les délicatesses du luxe. Et c'est du même trait de plume que nos savans historiens livrent à l'autorité des prêtres les *gouvernemens politique, civil, ecclésiastique et militaire du Canada*. Vous croyez, lecteur censé, que nous plaisantons : qu'il y a ici quelque mystification : prenez le "Tableau" et lisez : Et après vous être remis de votre surprise, jetez un coup d'œil sur le passage où, pour comble de sottise, on nous renvoie pour la preuve à l'année 1683, époque, à *peu près*, où venait de terminer la première administration du comte de Frontenac, l'un des plus vils despotes qui jamais aient habité le château St. Louis de Québec, soit avant, soit depuis la conquête.

Les paroles du Sage, *abominatio est Domino labia mendacia*, se présentent naturellement à l'esprit à la lecture du passage ainsi conçu à la page 26. *Ils* (les jésuites) *dirigeaient ou ils tuaient les rois*. Cette calomnie noire, repoussée de tout temps par les hommes censés, et dont les libéraux mêmes se moquaient naguère dans les chambres en France, ne devait pas ce semble être reproduite par les enfans d'un sol arrosé des sueurs, et teint du sang de ces hommes, qui dans tous les genres de mérite transcendant, ont invariablement remporté la palme. Mais la passion haineuse ne calcule pas : elle n'a point d'yeux : point de conscience même simulée.

Le commerce de pelleteries exercé en Canada par les jésuites, est une merveilleuse découverte pour son histoire. C'est sans doute par une inspiration d'en haut qu'on a connu ce fait ignoré de tout le monde : de même qu'il a fallu une révélation pour trouver au Sault St. Louis un des comptoirs de la société de Jésus. Ces assertions, au reste, sont en parfaite harmonie avec les accusations de même genre, portées dans le dernier siècle contre les disciples de S. Ignace, lors de leur procès en France, par les consciencieux libéraux du temps. L'ordonnance qui défendait *principalement* aux mêmes (p. 27) d'accroître leurs biens-fonds, est une autre *invention* heureuse, qui sans doute tournera au profit de nos annales.

Le temps presse, et notre tâche est longue ; laissons de côté cent impertinences dignes seulement de pitié, et rendons-nous de suite aux pages 84 et 86. La première contient une insigne fausseté. Les Ursulines de Québec ont des titres en règles de leur seigneurie de Ste. Croix,

et jan
simpl
tour
que q
Vach
seul.

Ma
idiots
peu c
s'exp
genre
quoi,
d'adm
(p. 87
moins
rendu
couv

Ce
passa
avec
" pas
" sou
" lait
" tur
nos a
ces fa
cont
qui
Il es
se so
de
terr
rer
euse
riqu
dev
réco
mis
me
tem
les
cas
pai
fui
pu
de

et jamais elles n'en ont perçu les droits en vertu d'une simple affirmation de notaire. La seconde offre au lecteur cette autre assertion non moins dénuée de vérité, que quatre-vingts habitans occupent les terres de *Mille-Vaches*, tandis que cette seigneurie n'en a pas un seul.

Mais voici encore des jésuites ! les pauvres gens ! les idiots, que ces enfans de Loyola ! qui traversent des mers peu connues : s'enfoncent dans nos forêts interminables : s'exposent aux rigueurs du climat, aux privations de tout genre, et qui enfin déposent leur vie même. Et pourquoi, lecteur, ces sacrifices, ces démarches qui étonnent d'admiration ? Le "Tableau" va nous l'apprendre : (p. 87.) c'est pour *fanatiser* les aborigènes et les rendre *moins hommes* : ce qui veut dire en langage ordinaire, les rendre plus barbares qu'ils ne les avaient trouvés à la découverte de nos parages.

Cette tirade impertinente est accouplée avec d'autres passages qui confondent le lecteur tant soit peu familier avec notre histoire. On dit à la page 88 "qu'on n'excitait pas les aborigènes à cultiver le pays—qu'ils devenaient soudain les cerfs de seigneurs inconnus—qu'il leur fallait s'expatrier, ou faire semblant de se plier à des coutumes ennemies de celles de leurs pères." C'était à nos antipodes, si nous en avons, qu'il fallait aller conter ces fables ridicules, et non à des hommes qui habitent les contrées dont il est question, qui en savent l'histoire, et qui ont vu de près les naturels et étudié leurs mœurs. Il est sans exemple que les hommes rouges de nos forêts se soient ployés à nos coutumes, ou soient devenus cerfs de nos seigneurs. Quant à l'invitation à cultiver la terre, il est impardonnable à nos libéraux canadiens d'ignorer les tentatives sans nombre, mais toujours infructueuses, pour amener les peuplades indiennes de notre Amérique Septentrionale à la vie sédentaire et civilisée : ils devaient savoir que les efforts réitérés des jésuites, des récollets, des sulpiciens de Montréal, et du séminaire des missions étrangères de Québec, n'ont jamais abouti à former à l'état ecclésiastique un seul indien. Les relations du temps nous apprennent que les jeunes gens placés dans les collèges et séminaires s'échappaient à la première occasion : que les petites sauvagesses des couvens grimpaient comme des écureuils les plus hautes palissades, pour fuir vers leurs parens et courir les forêts ; et qu'on ne put jamais fixer les inclinations vagabondes ni des uns ni des autres.

C'est au jésuitisme, diront les auteurs du "Tableau," qu'il faut attribuer ce défaut de succès. Mais tournez les yeux vers le Nouveau-Brunswick et vers plusieurs des états de l'Union, pour examiner les succès des religieux dans leurs fondations richement dotées pour le même objet ; et avouez franchement que leurs efforts pour obtenir le même résultat ont été constamment nuls.

Mais combien d'hommes rouges ont été conquis de nos jours à la civilisation par nos philanthropes ? Cette dernière observation, cet argument invincible, décide sans retour la question en faveur des missionnaires catholiques, et ferme la bouche à tous leurs détracteurs imprudens.

Avant de quitter les jésuites, ces hommes justement célèbres, que nous-mêmes avons vus de près et admirés, citons en leur faveur quelques témoignages non-suspects. Notre but est de confondre une fois pour tout la noire perfidie, et de réduire au silence leurs éternels détracteurs. Diderot, J. J. Rousseau, Lalande : mais quels noms que ceux-là ! s'écrie le lecteur étonné !— Oui Diderot, J. J. Rousseau et Lalande l'astronome, ont été les défenseurs des disciples de S. Ignace, et ces noms valent bien ceux que pourrait leur opposer le "Tableau." Diderot refusa des offres d'argent qui lui furent faites à condition qu'il écrirait contre ces illustres persécutés.— J. Jacques écrivit à M. de Beaumont : " On a sévi contre moi ... pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les jésuites, que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, et que je vois opprimés." Mais écoutons dans un profond silence Lalande. " ... Non, l'espèce humaine a perdu pour toujours, et ne recouvrera jamais, cette réunion précieuse de vingt mille sujets, occupés sans relâche et sans intérêt de l'instruction, de la prédication, des missions, des conciliations, des secours aux mourans, c'est-à-dire, des fonctions les plus chères et les plus utiles à l'humanité.

" La retraite, la frugalité, le renoncement aux plaisirs, faisaient de cette société le plus admirable assemblage de science et de vertu. Je les ai vus de près ; c'était un peuple de héros pour la religion et pour l'humanité : la religion leur donnait des moyens que la philosophie ne fournit pas.

" ... Deux ministres Cavalho (le marquis de Pombal en Portugal) et Choiseul (en France) ont détruit sans retour le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais, l'objet éternel de mon admiration, de ma reconnaissance et de mes

" regr
" Boulo

La
nous t

On y

" des
" fille

Not

simple

vrir d

bévue

pour

messi

leque

tion

passi

mais

" Tab

ce co

cent

mem

il pas

hono

nous

coup

M

mot

" p

" v

" S

les p

ouv

nê

livr

gen

leu

I

don

Ca

pu

qu

les

inc

fai

be

qu

"regrets." Voyez *Annales philosophiques. etc. de M. de Boulogne.*

La grande question des jésuites terminée, délassons-nous un moment par une petite fable qui est à la page 94. On y lit : " M. Dessaulles et M. Debartzch ... font ouvrir des chemins : ils ont fondé une institution pour les filles et un collège."

Notre commentaire sur cet étrange passage est court et simple. MM. Dessaulles et Debartzch ne font point ouvrir de chemins : ils sont trop censés pour faire de telles bévues : ils n'ont point fondé de collège ni d'institution pour les filles : mais ce qu'il y a de vrai, c'est que ces messieurs ont généreusement fourni l'emplacement sur lequel le collège de St. Hyacinthe a été érigé. Ici la mention d'un collège éveille notre attention ; et amateur passionné des bonnes études, nous cherchons des détails, mais en vain. Par quelle méprise les compilateurs du "Tableau" ont ils omis d'informer le public canadien que ce collège couta à un seul individu ecclésiastique plus de cent mille francs, et une douzaine de milliers à d'autres membres du clergé ? Le nom de M. Girouard ne devait-il pas se trouver, ici au moins, en ligne avec ceux des honorables individus désignés plus haut ? et ne sommes-nous pas en droit d'accuser le "Tableau" d'une réticence coupable, pour ne rien dire de plus ?

Mais quelle qualification donner à cet assemblage de mots placés à la page 101 : " Mais les missionnaires supposèrent même des saints pour faire leur cour aux sauvages ; ils appelèrent une seigneurie *St. Ours du Grand St. Esprit.*" Pitoyable jargon ! bien digne de décorer les pages du "Tableau des deux Canadas" : et c'est un tel ouvrage qu'on ose recommander avec emphase à nos honnêtes et loyaux concitoyens catholiques ! c'est un tel livre qu'on veut mettre entre les mains de nos jeunes gens, pour les former aux connaissances statistiques de leur pays ! ô temps ! ô mœurs !

Il faut avoir bien mal étudié sa leçon statistique, pour donner deux évêques anglicans, au lieu d'un, aux deux Canadas [p. 129] : pour établir à Québec [p. 134] depuis la cession, un évêché anglican, qui n'y a été érigé qu'un grand nombre d'années après : pour avancer que les Sulpiciens [p. 146] ont la direction de quatre villages indiens, au lieu d'un seul composé de deux tribus : pour faire descendre ces mêmes Sulpiciens de Montréal à Québec, pour diriger le village Huron de la Jeune Lorette, qu'ils n'ont probablement jamais vû : pour rapprocher et

mettre en relation Champlain mort en 1635, et les sauvages de ce village de Lorette établi seulement vers l'année 1700.

Mais hâtons-nous de nous éloigner de ce dégoûtant tableau d'erreurs, pour porter notre attention sur des griefs d'un autre genre. Il est remarquable qu'à mesure que le "tableau" grossit, les inculpations contre le clergé deviennent plus graves : mais en revanche le raisonnement disparaît dans la même proportion ; ou plutôt, dans la proportion de l'attraction physique des corps, qui est en raison inverse du carré des distances. Pour la preuve nous invitons le lecteur à jeter un coup d'œil sur la p. 149 et suivantes. Le clergé, disait M. Neilson en 1828, ne croyait pas devoir se débattre avec la politique.

Malheureusement, ajoute le 'tableau' *il n'en est plus ainsi* : et comme de raison il fournit de suite la preuve : et quelle est cette preuve ? La voici, saisissons la bien : c'est que ce clergé continue de pratiquer *la bienfaisance* ; de conserver ses *mœurs pures* : de s'appliquer à *ses devoirs*, et d'être *animé*, remarquons le bien, d'être *animé du patriotisme canadien* : et voilà, chose étrange ! le portrait de ce clergé *patriote* sur lequel on verse le ridicule et le blâme d'un bout du volume à l'autre ! Admirez, O ! lecteur, la profonde logique, et conciliez, si vous pouvez ce *oui* et ce *non* prononcés tout d'une haleine : ce *patriotisme canadien* et ce *fanatisme jésuitique*, termes qui se détruisent. Mais en même temps prenons acte de cet aveu des ennemis du clergé, et portons le fidèlement sur nos régîtres pour servir au besoin.

L'occasion ne tardera pas, et le lecteur, s'il n'était déjà épuisé d'étonnement, serait tout émerveillé d'entendre un instant après l'accusation d'opposition aux *progresses sociaux*, portée contre le même clergé *toujours patriote*, et cet autre grave reproche de *pompe tout italienne déployée dans nos cérémonies catholiques*. Et admirons ici la sagacité des compilateurs du 'Tableau ;' eux-mêmes ne portent pas au delà de £100 les dépenses pour cette *pompe tout italienne* dans chaque paroisse, puisque de leur aveu [p. 158] les revenus des fabriques ne dépassent pas ce chiffre, qui suffirait à peine pour les gages d'un commis de bureau, le salaire d'un agent de police. Mais ici il y a une honteuse exagération : d'après des calculs sévères et positifs les revenus en question, terme moyen, ne vont guères au-delà de £60, et voilà l'énorme dépense annuelle d'une paroisse pour l'ornement de son autel ; pour l'entretien de sa fabrique !

La page suivante [150] fournit une nouvelle preuve de l'admirable dialectique de nos amis libéraux. Le traité de paix de 1763, disent-ils, ne s'oppose pas à l'admission des notables aux assemblées de fabrique : donc, ajoutent-ils, on doit les y admettre : essayons la force de cet argument par un autre enthymème. Le même traité ne défend pas aux Canadiens de suivre les rites de Brhama ; donc les Canadiens doivent devenir sectateurs de ce Dieu des Jentous. Mais quelle heureuse conception que celle de faire assembler, dix fois peut-être par année, tous ceux qui dans une paroisse ont droit de suffrage aux élections populaires, et pour quel objet ces fréquentes réunions de la multitude ? s'empressera-t-on de demander ; tout juste pour régler l'emploi, tantôt de vingt shellins, tantôt du double de cette somme, tantôt d'autant livres de cours sur les deniers de la fabrique. Vous demeurez stupéfait, lecteur sensé, vous hésitez à croire : mais rappelez combien de fois ces idées extravagantes ont été émises à la tribune dans notre chambre d'assemblée ; combien de fois proclamées dans nos feuilles libérales.

Du reste les âmes honnêtes qui ont horreur des révolutions sanguinaires et anti-catholiques, se consolent par la pensée que les paisibles assemblées de nos fabriciens, composées invariablement des plus respectables d'entre les paroissiens, donnent un démenti formel à toutes les théories démagogiques, et aux déclamations mensongères d'hommes qui ont abjuré le catholicisme.

La loyauté de nos habiles compilateurs marche de front avec leur logique, leur franchise est un harmonie avec leurs principes de libéralisme. Que le lecteur en juge par ce passage, où l'on fait dire au clergé, [p. 150] à l'occasion de l'adoption du bill des fabriques par la chambre d'assemblée, que *le droit divin a été violé, la religion offensée*. Le langage imbécille prêté ici à un corps de citoyens inoffensifs et respectables ; d'hommes qui ont donné dans leur *mémoire* présenté à la chambre, la mesure de leur force, de leur modération, et ajoutons-nous, de leur patriotisme, mérite le plus profond mépris ; et nous le livrons avec confiance au tribunal d'un public éclairé, qui saura en faire bonne et entière justice.

Le scandale donné lors de la dédicace de l'église paroissiale de Montréal [p. 151] est une pure fiction, qui n'a pas même le mérite de la vraisemblance. Le prédicateur ne fut jamais blâmé par sir J. Kempt, ni était-il digne de censure : et quoiqu'en disent nos moralistes

modernes, il y a une différence totale entre prêcher l'insurrection comme un *devoir sacré* : et enjoindre l'obéissance CONSTITUTIONNELLE et *évangélique* aux lois de l'état. Les prêtres Canadiens étudient le contrat social : ils connaissent la convention de 1763 ; et sans appeler les révolutions, dont ils ont horreur, ils sauront de concert avec leurs concitoyens véritablement patriotes, défendre consciencieusement les droits sacrés de la constitution, qu'ils savent bien n'être pas une lettre morte.

Nous abandonnons aux auteurs du tableau l'honneur d'avoir découvert dans le Canada des *capucins* [152], et une douzaine de *covens* qui n'y ont jamais existé. Nous leur offrons notre humble reconnaissance du pieux souhait qu'ils forment, du vœu fervent qu'ils émettent, de voir arriver le jour de la destruction de nos établissemens religieux et de nos maisons d'éducation : pour ensuite sans-doute envoyer leurs enfans, avec ceux de leurs concitoyens, prendre au collège McGill des leçons de catholicité. Déjà leurs vœux s'accomplissent, puisque déjà des domaines d'établissmens catholiques sont envahis : mais quels cris de joie se feront entendre au jour de la chute de la grande maison de Montréal, occupée par ces hommes surannés, les Sulpiciens, qui ne savent pas marcher avec le siècle ! au jour où la munificence royale dotera de leurs biens le collège McGill et une université protestante !

Mais quittons ces sinistres pensées pour aborder une question importante, qui ronge la conscience et trouble le repos de nos amis libéraux ; c'est celle de la dîme, horrible invention des siècles barbares de l'ancien et du Nouveau Testament, et qu'on dit remonter aux temps d'Abraham : et comme nos adversaires ont fait usage de chiffres arabes pour arriver à leur but, nous prendrons le même moyen pour obtenir un résultat.

Nous commençons par prévenir que le chiffre du "Tableau" qui représente le nombre des curés est faux, et qu'au lieu de 152, ce devrait être 170 ; et que la somme de 6534 fr. de France, affectée à chaque curé, réduite en cours d'Halifax, égale £306, les fractions étant négligées, comme elles le seront dans les autres calculs ; et il est essentiel que le lecteur ne perde pas de vue ces deux vérités. Il est surtout important que le public sache, et il est de notre devoir de proclamer à son de trompette, que nos calculs ne seront point basés sur les retours erronnés du recensement de 1831, mais bien sur des informations officielles, et des connaissances positives. Neuf années de

calculs de la recette de la presque totalité des dîmes du diocèse, et puis la compulsion récente de certains régîtres nous donnent un avantage décisif sur les ennemis du clergé, et nous mettent en état de fournir un tableau très-passable de ses revenus.

Nous comptons 170 curés, et environ 190 cures. Les revenus de ces 170 curés sont partagés comme suit :

80 curés environ reçoivent	
par année, chacun	de £75 à £100
50 do. - - - -	de 100 à 150
30 do. - - - -	de 150 à 250
10 do. - - - -	de 250 à 350

En prenant le moyen terme de ces sommes, nous aurons :

80 curés à £87 10s. - - -	£7,000
50 do. à 125 - - - -	6,250
30 do. à 200 - - - -	6,000
10 do. à 300 - - - -	3,000

curés 170. - - - Leurs revenus, £22,250

Notre dernière opération est de diviser ces £22,250 par 170. Le quotient donnera à chaque curé £130 : Plaçons maintenant cette somme à côté des £306 du "Tableau," et livrons-nous un moment à nos réflexions. Mais attendons : notre travail n'est pas terminé : quarante-quatre vicaires partagent le poids du jour avec nos dignes curés, et en bonne conscience ils doivent vivre de l'autel. Nouvelle opération donc, qui donne pour résultat £103, et c'est ce dernier chiffre qu'on doit placer en regard des £306 du "Tableau." Voilà, lecteur, le revenu qui scandalise nos amis et parens libéraux, et qu'ils cherchent à diminuer de moitié pour offrir à 80 curés et 44 vicaires, c.-à d. à 124 prêtres de notre clergé, à chacun un revenu annuel de 36 à £50. Quelle générosité!!!

Mais puisque nous sommes en si bonne route, il est juste que, pour l'information de nos honnêtes concitoyens catholiques, nous parachevions le tableau, le nôtre, bien entendu, des revenus personnels de notre clergé, journalièrement calomnié sur cet article. On feint de croire que les membres de nos grandes maisons naissent dans les richesses, et tournent à leur profit les revenus de leurs terres. Rien de plus opposé à la vérité : ils ne sont que les simples administrateurs de ces biens au profit de la religion ; ils sont moins rétribués en réalité, que les mou-

dres vicaires, puisqu'ils n'ont strictement que le *victim & vestitum* de l'Évangile. Et on sera peut-être étonné de savoir que ces respectables hommes, avec les vicaires, les chapelains et les prêtres employés à l'enseignement (voyez l'Almanach de Québec,) forment un grand tiers du clergé du diocèse de Québec.

Le tiers du clergé du diocèse de Québec sans revenus ! Quel argument que celui-là ! O lecteur !

Mais le reproche de richesses, si perfidement adressé à notre clergé, est un raffinement de cruauté, quand on connaît le noble emploi qu'il fait de ses modestes revenus : et à combien de besoins il est tenu de faire face. Toujours à côté de l'infortune, et au chevet du lit de l'infirmes, nécessairement le ministre de la religion tend une main secourable. La misère se dirige naturellement vers la demeure du prêtre ; et au curé, seul homme d'éducation dans la plupart de nos campagnes, est dévolu le devoir de l'hospitalité envers les gentilhommes de toutes les couleurs et de toutes les nuances.

Et c'est en présence de tous ces faits, que des sibarites qui regorgent de biens, des hommes, qui se piquent d'honneur, reprocheront éternellement au clergé son modique salaire ; salaire qui suffiraient à peine à un employé de bureau, au soutien de la famille d'un artisan ! C'est avec ce touchant tableau devant les yeux, qu'ils émettront le vœu barbare de voir ce clergé privé de tous moyens de subsistance et réduit à mandier leur pain ! Ce clergé qui a fondé et payé seul, jusqu'à ces années dernières, les dix-neuf vingtièmes de nos écoles et établissemens pour l'enseignement !

Le baptême payé, (p. 155); la surveillance continuelle du cultivateur par le pasteur ; la fourniture au presbytère sur les produits du cellier, de la laiterie, du verger et de l'étable, sont des contes à releguer parmi ceux des *Mille et Une Nuits* : comme aussi l'assertion que la plupart des églises, se procurent des orgues ; que £100, forment, terme moyen, les revenus des fabriques ; que certains évêques (les pauvres gens !) se disputèrent la propriété, oui, la propriété même du Canada ! Pas un mot de vérité en tout cela, lecteur.

Les attaques (p. 159 et suiv.) dirigées contre une maison respectable, et dont les membres rendent des services essentiels à la religion et à l'éducation, sont marquées au coin de l'indécence et du mensonge : oui, il y a indécence, il y a plus, il y a lâcheté à traduire devant le public, sur des bruits vagues, sur des insinuations perfides,

des h
tière
et ca
et da
la p
tout
chair
tée c
tiens
dont
time
poin
J.-Cl
indig
d'ab
meti
M
C'es
Mais
leur
tous
rité,
ress
fami
se r
nou
cath
essu
per
star
que
ger
déf
cha
ler
aid
les
ch
vi
co
let
tie
fo
té
d

des hommes paisibles et modestes, dont l'existence entière est utilement dévouée au public. Il y a mensonge et calomnie noire à publier, qu'ils ont *déclamé, en chaire et dans les classes, contre les droits des peuples, contre la presse et le régime représentatif* (165): tandis que tout le monde sait que la censure des Sulpiciens, en chaire, comme dans les classes, a été invariablement portée contre les abus horribles, et les principes anti-chrétiens, qui avaient amené cette révolution sanguinaire, dont plusieurs d'entre eux ont été les témoins et les victimes. Non, jamais les Sulpiciens n'ont prévariqué au point de prêcher une doctrine tant opposée à celle de J.-Christ: et nous le premier, nous élèverions avec indignation contre eux, si, par impossible, ils tentaient d'abjurer les droits sacrés de sujets britanniques, et se mettre en dehors de la société.

Mais les MM. de St. Sulpice n'ont-ils pas eu des torts? C'est franchement notre opinion: *humanum est errare*. Mais la noire perfidie de leurs ennemis, c'est de changer leurs torts en crimes politiques, tandis que de l'aveu de tous les hommes sensés, leurs torts, très graves à la vérité, n'étaient cependant que des querelles de famille du ressort de l'église, et qui devaient être terminées dans la famille, par les supérieurs ecclésiastiques. Le lecteur ne se méprendra pas à cette allusion. D'un autre côté, nous n'ignorons pas, et la masse entière de la population catholique du pays sait, que les MM. de St. Sulpice ont essuyé à l'occasion de leurs biens de cruelles et d'*injustes persécutions*; et que c'est dans ces malheureuses circonstances, (nous le rappelons avec une profonde douleur,) que se fiant sur leurs propres forces, et usant de ménagemens intempestifs, ils se sont isolés de leurs amis et défenseurs naturels; tandis qu'ils auraient dû, sur-le-champ, prendre une attitude noble et imposante, réveiller le patriotisme canadien, et surtout appeler à leur aide le clergé qui, avec nos dignes évêques, était prêt à les seconder efficacement. Et que l'on ne prenne pas ici le change sur nos dispositions; que la malveillance ne vienne pas nous taxer de déloyauté; la charte de notre constitution est une *vérité*; le traité de 63 n'est pas une *lettre-morte*: nous savons rendre à César ce qui appartient à César: mais nous saurons aussi nous élever avec force et dignité contre tous les envahisseurs de nos libertés constitutionnelles.

Mais pour revenir à notre sujet, faut-il qu'à l'occasion des erreurs des MM. de St. Sulpice, nous soyons témoins

de la plus lâche des vengeances ! Faut-il que leurs adversaires tendent aujourd'hui la main à des hommes qu'ils abhorrent ! aux mêmes hommes qui cherchent depuis si long-temps à envahir les biens de St. Sulpice pour en doter une université protestante ! un collège McGill ! Non, Canadiens, braves et loyaux, non : en dépit des spoliateurs de toutes les couleurs et de toutes les castes, *les biens de St. Sulpice demeureront catholiques*. La justice du gouvernement de Sa Majesté nous les garantit : comme la justice de notre législature nous rendra les biens des jésuites *indignement* prodigués depuis trente ans, à des objets diamétralement opposés à leur destination primitive et catholique.

Les recommandations de St. Sulpice à ses disciples (remarquons la bévue) ; l'alliance de ces derniers avec les jésuites ; la députation pour endoctriner le clergé canadien (p. 164), sont autant de contes puériles, que nous nous hâtons de quitter pour porter notre attention sur une découverte d'une haute importance ; sur un fait qui frappe de déshonneur plus d'un auteur du *Tableau*.

Tout le monde sait combien nos *honorables* étaient susceptibles naguère sur l'article de la religion : au moindre reproche à cet égard, ils jetaient les hauts cris, et de suite venait de leur part la profession de foi la plus orthodoxe. Et le croiriez-vous, lecteur honnête, que ces déclarations solennelles n'étaient que des lâches mensonges !—Et vos preuves ? dira-t-on.—Nous les fournissons de suite : reprenons le *Tableau* et lisons.

..... nous (libéraux Canadiens) *n'avons pas voulu de marguilliers pour syndics ; de la sacristie pour directrice de nos écoles* (p. 176). Par là nous avons écarté les fanatiques, qui pouvaient inspirer quelque sentiment de religion à nos enfans. *Le système français des études, qui est athée....., s'établira avec succès dans le Bas-Canada* (p. 193.) Déjà nous avons une demi-douzaine d'écoles dirigées par d'habiles instituteurs français de récente émigration, et qui sont à la hauteur du siècle. Une aurore brillante se lève sur cette belle portion de notre hémisphère, et fera bientôt disparaître l'*enseignement suranné et stationnaire* (p. 195) des séminaires de Québec et de Montréal, dirigés par des *prêtres catholiques* fanatiques et ignorans, qui ne savent que rédiger, avec une *fougue toute monacale* (p. 198) quelques articles sur l'instruction. Il nous manque *des maîtres instruits d'après le haut enseignement de Paris, et de quelques universités allemandes ou britanniques ...* (p. 201) *une al-*

localité
contin
le plu
forme
à ce s
appel
d'ann
dépit
gisla
406)
la ch
des p
sent
Qué
M
men
t-il,
" ter
Tab
gage
depu
tons
et à
C
s'ou
et d
irra
a ve
n'e
dat
vo
jou
l'a
bl
V
co
d
p
t
n
l
t
c
l

location (p. 205) de 1000 à 1,200 livres sterly. suffiraient, continuée pendant cinq ans, pour que quinze sujets, doués le plus de talens, pussent résider en France, afin de s'y former à l'enseignement des belles-lettres, etc., c'est-à-dire, à ce système d'éducation débarrassé de préjugés, que nous appelons de tous nos vœux, et que nous verrons en peu d'années adopté généralement par nos concitoyens, en dépit du jésuitisme et fanatisme canadien. C'est à la législature à pourvoir à ces dépenses.....Mais le besoin (p. 406)est si pressant, que...dès la prochaine session la chambre d'assemblée devrait voter des fonds pour que des professeurs français, jeunes et déjà distingués, fussent appelés, missionnaires de ces sciences, à enseigner à Québec et à Montréal.

Mais voilà que le lecteur nous interpèle avec étonnement et indignation.—“Vous nous en imposez” s'écrie-t-il, “un tel langage, de tels sentimens ne peuvent appartenir à nos concitoyens, nos amis, nos députés.”—Le *Tableau* est là, O! lecteur, et si vous n'y trouvez ce langage, ces sentimens, et des vœux encore plus coupables depuis la première jusqu'à la dernière page, nous consentons à encourir la malédiction de toutes les honnêtes gens, et à demeurer entaché de l'infamie due au mensonge.

Où, Canadiens catholiques, depuis quelques années il s'ourdit à l'ombre une noire conspiration, pour importer, et enter sur notre heureux sol, le poison du *libéralisme irréligieux*, et avec lui le fanatisme révolutionnaire, qui a versé sur la France des maux, tels que le genre humain n'en avait encore vû de semblables. Vous criez au scandale, MM. les libéraux.—Mais, le *Tableau* est là : le voile est déchiré ; le mystère d'iniquité exposé au grand jour!—*De ore tuo, te judico.*

Nous l'avouons, notre âme est troublée à l'aspect de l'abîme sur lequel nous marchions : l'image de l'horrible calme, qui prélude aux effrayantes détonations du Vésuve se retrace soudain à notre esprit... Mais éloignons ces sombres pensées, et hâtons-nous, concitoyens, de rendre au ciel d'éternelles actions de grâces de nous avoir préservés de tant de malheurs.

Nous saisissons avec empressement ce moment opportun pour publier hautement, qu'il est loin, bien loin de notre pensée de comprendre dans la même catégorie, ces hommes estimables qui s'opposent avec dignité et patriotisme à de réels et révoltans abus, et ces têtes ardentes et exaltées, qui attisent le feu des passions et lancent les brandons de la discorde. De même, nous reconnaissons

que parmi ceux qui appellent les nouvelles théories, il y a des individus, dont les intentions sont louables, mais qui égarés par les meneurs, ne voient pas l'abîme qu'ils se creusent à eux-mêmes. Enfin, et pour terminer notre profession de foi sur les matières en question, nous avouons franchement que nos institutions pour l'enseignement ont besoin de perfectionnement. Mais, déjà un mouvement général vers ce but est imprimé; les améliorations sont sensibles, et les succès ne sont plus douteux. Quant à l'introduction de *professeurs français* de libéralisme, nous les repoussons avec horreur et indignation: nous détestons une *morale* qui FAIT NAÎTRE DANS LES HOPITAUX [*horrendum dictu*] UN CINQUIÈME DE LA POPULATION DE PARIS, ET Y EN FAIT MOURIR UN TIERS!!! Non, MM. les libéraux, malgré le compliment gracieux que vous adressez à nos respectables séminaires de Québec et de Montréal dans le langage du poète, *Veteres migrate coloni, away with you, old fashioned fellows*, nous ne cesserons d'affectionner des institutions, chères à la religion et à la patrie, et dont les efforts, nous le répétons, sont en harmonie avec les besoins du siècle: comme nous, vous avez une dette sacrée de gratitude à remplir.

Nous sentons vivement le besoin de finir, et de délivrer le lecteur patient. Nous l'invitons néanmoins à jeter avec nous un dernier coup d'œil sur le "Tableau," aux pp. 365 et 425. La première annonce gravement que la Sorbonne se mêlait de *faire des cas réservés*; quelle bêtise! et qu'une université dans une affaire de *conscience* devint arbitre entre le pouvoir spirituel et le temporel, quel jargon! Et pour conserver l'harmonie dans l'ensemble, on fait prononcer à cette université un jugement où le ridicule et le *non-sens* disputent le prix au langage et à la logique des halles. La seconde page contient une assertion qui étonne par son impudence mensongère. Nos amis libéraux en face de l'évidence viennent nous dire que nos régîtres publics qui constatent les naissances, les mariages, et les décès, sont défectueux: que la confusion et le désordre y régnaient au point, que les *noms y sont souvent estropiés*; les dates sans précision: qu'il est *difficile de s'assurer de l'identité des émigrés*, de *vérifier le domicile*, &c. Et c'est en présence d'une loi sévère, qui règle la tenue des régîtres en question, qui inflige des peines et impose des amendes, que l'on vient nous débiter ces fables ridicules!

Vous croyez peut-être, lecteur, que c'est philanthropie, amour de la chose publique qui brûle dans le cœur de nos

amisli
a une
gion
tres d
ce but
gnent
leurs
larier
un ob
qu'il
No
reur
criera
Tabl
gnem
honn
côté
fourn
sottis
diron
les p
fougu
bles
trois
tion
comr

amis libéraux : rien de tout cela : ici, comme ailleurs, il y a une arrière-pensée, une batterie masquée : c'est à la religion qu'on veut porter un coup, en frappant ses ministres d'incapacité de tenir ces registres : et pour atteindre ce but, et assouvir leur haine, nos économistes ne craignent pas de sacrifier les intérêts du pays, en grevant leurs concitoyens des sommes énormes qu'il faut pour salarier 190 individus, et entretenir autant de bureaux pour un objet, auquel nos lois pourvoient complètement, sans qu'il en coûte un denier au public.

Nous fermons ici pour toujours, et rejetons avec horreur et dédain le "Tableau des deux Canadas." On criera encore au scandale : on sonnera fort haut que le *Tableau*, avec quelques erreurs, fournit d'utiles renseignements. Mais avec un tel paralogisme vous mettriez en honneur le Koran, qui contient de profondes vérités, à côté de fables ridicules ; vous adopteriez le Talmud, qui fournit d'excellentes leçons de morale, entremêlées de sottises dignes de pitié. Enfin, et pour terminer, nous dirons que cette production est marquée au coin de toutes les passions ignobles : partout empreinte d'irréligion, de fougue et d'emportement ; partout haine noire, et doubles fureur contre notre clergé ; et pour caractériser en trois mots les absurdités sans nombre de cette compilation informe, nous pouvons dire en toute conscience, comme en toute vérité, qu'elles sont *velut ægri somnia*.

VINDEX.

17 juillet 1833.

